



## **Déclaration liminaire FSU. CREFOP Plénier 17 novembre 25**

Le CREFOP Bretagne a pour mission d'assurer la coordination entre les acteurs des politiques d'orientation, de formation professionnelle et d'emploi, et la cohérence des programmes de formation dans la région. Il assure, à l'échelle régionale, l'articulation des politiques d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles. Lors des différentes commissions, les grandes orientations des travaux conduits sont définies dans le cadre d'une feuille de route validée par le bureau et présentée au comité plénier.

Pour ce plénier, la FSU a souhaité rappeler la mission du Crefop, mission essentielle qui doit orienter l'ensemble de nos travaux. Malheureusement, concernant le premier point à l'ordre du jour sur la carte pluriannuelle des formations, le travail avec l'ensemble des partenaires, plus particulièrement au sein des établissements concernés n'a pas été effectué selon les règles définies en commission.

Pour un éclairage concernant le premier point, la FSU rappelle que dans le second degré, concernant la voie professionnelle en Bretagne, depuis 2023, est observée une augmentation de plus de 850 élèves inscrit.es dans les lycées professionnels publics. Une hausse de plus de 200 élèves à la rentrée est enregistrée cette année. Cette hausse serait beaucoup plus importante si l'ensemble des demandes des élèves aboutissait. Il est effectivement difficile de poursuivre son parcours de formation après un CAP vers une première pro pour les jeunes en Bretagne. Le taux de satisfaction pour avoir une place en 1<sup>ère</sup> n'est que de 59,3% au niveau académique et il tombe à 43,8% dans le 35, le département qui ne cesse de progresser démographiquement ! Le taux de satisfaction de réorientation suite à une 2<sup>de</sup> GT vers la voie professionnelle est également bas ( 36 % pour le 35) et moins de 60% pour l'académie. La demande des élèves et des familles dans une école pour tous de poursuivre leur parcours émancipateur vers la voie professionnelle est une réalité avec une augmentation des demandes vers la voie pro des élèves en situation de handicap.

L'évolution de la carte des formations en Bretagne ne peut se faire sans prendre en compte les demandes des jeunes et des familles, les inégalités sociales, les inégalités de genre, les inégalités territoriales en lien avec l'accessibilité pour l'ensemble des élèves bretons. L'accès à une formation publique choisie dans un établissement public doit être permis à toutes et tous y compris dans le post bac.

C'est dans ce contexte que le projet reçu tardivement de la carte pluriannuelle des formations nous interroge sur l'aboutissement d'un travail construit collectivement quand les formations proposées à la fermeture dans le public n'ont à aucun moment lors des commissions été abordées. Concernant le BTS Support à l'action managériale du lycée de Bréquigny, il est inacceptable que le chef d'établissement découvre le projet de fermeture le 6 novembre et les équipes concernées jeudi 13 novembre alors même que 35 élèves cette année y sont inscrit.es pour une capacité de 30 !

C'est d'autant plus inacceptable quand en Bretagne le nombre de demandes de poursuite d'études vers le BTS pour les bacheliers professionnels a augmenté de 10% sur Parcoursup en juin 25. Le BTS « support à l'action managériale » permet une poursuite d'études et une qualification reconnue dans le tertiaire. La majorité des jeunes inscrit.es au lycée de Bréquigny à Rennes vient de CSP plutôt défavorisés La FSU ne peut accepter une telle proposition de fermeture au vu des différents éléments. En fermant ce BTS public, c'est la promotion des formations privées, et plus particulièrement les formations privées hors contrat puisqu'elles sont déjà 4 sur Rennes mentionnées dans le guide Idéo de la Région « Que faire après le bac ? ». Si la politique est de diminuer le nombre de places en formation dans le tertiaire alors qu'actuellement ces BTS correspondent aux poursuites d'études pour les élèves de bac pro et de STMG, alors cette politique contribue largement au développement des formations non reconnues par l'Etat, qui leurrent les élèves et les familles sur la qualité des formations, sur la valeur des « diplômes » délivrés et tout cela avec des tarifs exorbitants.

Parce que ce projet de carte pluriannuelle avec la proposition de nombreuses fermetures n'a pas été travaillé collectivement en commission et par ailleurs sans en informer les équipes des établissements concernés, la FSU votera contre ce projet de carte.

Emilie Reverdy et Solenne Ogier pour la FSU